



# Bilan du plan d'action

Lutte contre les  
violences sexistes  
et sexuelles,  
discriminations,  
harcèlement

2022-2025

## Contexte

Le dispositif de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, harcèlement et discriminations au sein du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche repose [sur la circulaire 2015-193](#) portant sur la prévention et le traitement du harcèlement sexuel, ainsi que sur le [Plan national d'action contre les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR 2021-2025](#), lancé en octobre 2021.

A l'école, un groupe de travail interne, composé du directeur général, d'étudiants, de personnels et de représentants des personnels de l'école, a été mis en place dès novembre 2020 pour réfléchir et mettre en œuvre les actions à mener. Il s'est depuis poursuivi en se réunissant de manière régulière afin d'assurer le suivi des engagements.

Le plan d'action de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, harcèlement et discriminations de l'école a été présenté en CEVE et CSAE le 14 avril 2022 puis déployé. Il a été depuis suivi et mis en œuvre sur l'ensemble des campus.

Le plan d'action se structure autour de quatre axes : (In)former, Protéger, Responsabiliser, S'engager dont le bilan est présenté ci-après. Le suivi des indicateurs est présenté en annexe.

## Bilan du plan d'action par axe

### 1. Axe 1 : (In)former

*Objectif : Sensibiliser les apprenant-es, les personnels administratif et technique, de recherche et de formation à la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes et toute forme de harcèlement.*

#### 1.1 Campagne de communication (voir annexe 1)

Une première campagne de communication conçue en interne a été lancée au printemps 2021. Elle a été régulièrement diffusée via les réseaux de l'école, notamment les écrans dynamiques, Inside et voie d'affichage en campus.

En 2022-2023, un focus particulier a été mis sur une campagne de communication sur le consentement à la demande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, notre ministère de tutelle.

En 2024, la campagne de communication interne a été mise à jour avec des affiches spécifiques sur le harcèlement.

#### 1.2 Communication interne

Des pages dédiées présentant le dispositif de l'école ont été mises en place sur [le site internet](#) ainsi que sur l'intranet ETRE, [rubriques personnels](#) et [étudiants](#).

Celles-ci présentent les dispositifs en place dans l'école, en particulier la composition de la cellule de signalement, les référent.es en campus et le lien vers le formulaire de signalement.

Par ailleurs, des communications régulières ont été faites entre 2021 et 2025 via Inside :

### **Avril 2025**

[Violences discriminatoires, morales, sexuelles et sexistes : un sondage pour passer à la vitesse supérieure | Le Webzine d'Arts et Métiers](#)

Un sondage est mené auprès des personnels sur les violences discriminatoires, morales, sexuelles et sexistes dans l'établissement. La participation du plus grand nombre est indispensable pour déployer des actions adaptées et pertinentes.

### **Janvier 2025**

[Lutte contre les VSSHD : tou-te-s concerné-e-s ! | Le Webzine d'Arts et Métiers](#)

Depuis la mise en place de son plan d'action de lutte contre les discriminations et les VSS en 2022, Arts et Métiers déploie toute une série de moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, harcèlement et discriminations (VSSHD) tant pour ses étudiant-e-s que pour son personnel.

### **Juin 2023**

[Les résultats de la première enquête violences sexistes et sexuelles auprès des étudiant.e.s | Le Webzine d'Arts et Métiers](#)

Une enquête a été réalisée auprès des étudiant.e.s sur les violences sexistes et sexuelles. Les résultats permettent de définir des pistes d'amélioration.

### **Mai 2023**

[Discriminations et violences sexistes et sexuelles : si on en parlait ? | Le Webzine d'Arts et Métiers](#)

L'établissement met à la disposition de ses personnels et étudiants un jeu immersif et interactif afin de mieux identifier les situations de violence, comprendre leurs mécanismes et obtenir des conseils pour réagir.

### **Mars 2022**

[Égalité femmes-hommes : une priorité pour les cinq ans à venir | Le Webzine d'Arts et Métiers](#)

Au-delà de la féminisation prochaine du Comex, Arts et Métiers a entamé un travail de fond pour favoriser l'égalité femmes-hommes avec notamment un plan d'actions piloté par la direction des Ressources humaines et un programme contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) s'adressant aux étudiants et aux personnels.

### **Septembre 2021**

[Arts et Métiers s'engage contre les violences sexistes et sexuelles | Le Webzine d'Arts et Métiers](#)

En cette rentrée, Arts et Métiers renforce son dispositif de lutte contre les VSS et de prise en charge des victimes avec en plus d'EVA, une campagne d'affichage et des ateliers de sensibilisation.

## 1.3 Actions de sensibilisation et de formation (voir annexe 2)

### *1.3.1 Actions de prévention à destination des apprenants*

**Des actions de sensibilisation ont été proposées aux élèves dès la rentrée 2021** et ont depuis été poursuivies et consolidées.

Depuis septembre 2021, un amphithéâtre de sensibilisation est proposé en début d'année à l'ensemble des premières années de nos 8 campus, animé par la CPED/VSS Formation.

A partir de septembre 2022, l'amphithéâtre a été complété par une pièce de théâtre de sensibilisation intitulée "Harcèlement », proposée par Act Théâtre aux premières années sur 7 campus puis 8 campus à partir de 2023 (incluant Paris).

En 2025, [la tournée « Comment on s'aime », proposée par En Avant Toutes](#), a été organisée sur le campus de Paris (le 27 mars 2025 à l'occasion du forum santé et prévention VSSHD du campus) et à Cluny (le 17 avril). Les actions de prévention, déployées sur un format ludique de stand et ateliers tout au long de la journée, s'adressent d'abord aux étudiant.es mais peuvent aussi toucher les personnels. Une formation "Stand Up" sur le harcèlement de rue pour apprendre à réagir face à ces situations a également été proposée.

Cette opération a été un succès et sera déployée à l'échelle nationale à partir de la rentrée 2025, en complément de l'amphithéâtre et de la pièce de théâtre.

**Ce sont ainsi plus de 1000 étudiants** qui sont sensibilisés par an sur l'ensemble des campus.

Depuis juillet 2024, une **formation juridique spécifique est proposée aux membres encadrants des associations étudiantes** (UE, UNAAM et ADDAM). Cette formation a eu lieu en présentiel pour l'UE en juin 2024 et juin 2025 et en distanciel pour l'UNAM et l'ADDAM. Elle a été dispensée par une juriste intervenant sur le campus de Metz, Mme Anne-Lise Zabel.

### *1.3.2 Actions de prévention à destination des personnels*

**À partir de la rentrée universitaire 2023, des ateliers de sensibilisation sur la base du volontariat ont été proposés aux personnels** ayant des fonctions en lien avec les usagers sur les huit campus et le site de Chambéry.

Par ailleurs, un outil d'autoformation en ligne avait été créé pour sensibiliser les personnels et les étudiants, et avait été mis en ligne sur l'intranet en mars 2023. Il est toujours à disposition mais n'a pas été convaincant à l'usage. [Une boîte à outils est en revanche disponible sur Etre.](#)

Le 24 janvier 2023, **les membres du CODIR** ont suivi une formation de trois heures dispensées par le groupe EGAE.

Un module spécifique à la prévention des RPS, incluant les VSS, a été intégré dans **le parcours de formation des managers** en 2023, piloté par la direction des ressources humaines.

Depuis septembre 2022, EGAE forme chaque année les membres de la cellule de signalement au cadre juridique et à l'écoute (15 et 16 septembre 2022, 19 septembre 2023, 28 novembre 2024).

**Les référents VSSHD des F4SCT**, nommés à partir de janvier 2024, ont suivi une sensibilisation de 3h le 16 juillet 2024 dispensée par la CPED/VSS Formation.

Enfin, depuis la rentrée 2024, un module RSE a été rendu obligatoire dans la formation **des nouveaux enseignants et enseignants chercheurs**. Dans ce cadre, 3h ont été dédiées à une sensibilisation aux VSSHD et à l'égalité femme-hommes le 16 octobre 2024.

Ces actions de sensibilisation visent à informer et à protéger les étudiants et les personnels de l'école contre les violences sexistes et sexuelles le harcèlement et les discriminations en leur fournissant les connaissances et les outils nécessaires pour reconnaître et signaler les situations problématiques.

## **2. Axe 2 : Protéger**

*Objectif : Faire en sorte que les apprenant-es, les personnels administratifs et technique, de recherche et de formation, qu'ils soient témoins, confidents ou victimes, soient accompagnés et se sentent protégés dans leur démarche.*

### 2.1 Mise en place d'un dispositif de signalement

Le deuxième axe, "Protéger", a vu la mise en place d'un dispositif de signalement qui fonctionne depuis avril 2022, avec **une cellule de signalement, d'écoute et de suivi et un formulaire**.

Le formulaire est accessible en ligne depuis le [site internet et l'intranet](#). Il est également relayé sur les affiches et écran d'affichage sous forme de QR Code.

La cellule de d'écoute, de signalement et de suivi articule le niveau national et le niveau local, avec des relais de professionnels référents formés à la direction générale et sur chaque site. [La composition de la cellule](#) et son règlement de fonctionnement sont disponibles en ligne (internet et intranet).

La formation des membres de la cellule a lieu de manière annuelle (15 et 16 septembre 2022, 19 septembre 2023, 28 novembre 2024) par le groupe EGAE.

[Le dispositif EVA \(Ecoute, Veille et Accompagnement\)](#) propose aux usagers, en partenariat avec la Fondation Santé des Etudiants de France, des séances gratuites avec des psychologues et des professionnels de la santé mentale.

**Une permanence de soutien psychologique prend en charge les personnels** en difficulté dans leur environnement de travail ou dans l'environnement personnel et peut être sollicité si besoin dans le cadre de signalements.

Un bilan de la cellule de signalement a été effectué devant la F3SCT le 1<sup>er</sup> octobre 2024. Les données sont également remontées pour le RSU.

### 2.2 Réalisation d'enquêtes

En avril 2023, **une enquête réalisée en interne a été menée auprès des usagers**.

Les résultats ont été diffusés en juin 2023 par un mail du directeur général auprès des usagers et des personnels. Les résultats ont également fait l'objet d'un article [dans Inside de juin 2023](#) et d'un communiqué diffusé à la presse. Les résultats de l'enquête ont été présentés dans les instances de l'établissement et en particulier au conseil d'administration du 29 juin 2023.

Cette enquête a été reconduite en avril 2024 mais le taux de réponse a été insuffisant et n'a pas permis une exploitation fiable des données.

En avril 2025, **une enquête a été menée auprès des personnels**. Sa réalisation a été confiée à EGAE. Les résultats ont été présentés via un webinar le 1er juillet puis un message du directeur général à l'ensemble des personnels.

### **3. Axe 3 : Responsabiliser**

*Objectif : Faire en sorte que chaque personne impliquée dans la vie de l'école- apprenant-es, personnels administratif et technique, de recherche et de formation - se sente concernée par la lutte contre les VSSHD.*

#### 3.1 Actions menées

En 2021, l'annexe vie étudiante du règlement intérieur a été repris pour prendre en compte les VSSHD.

En mai 2021, les procédures existantes pour lutter contre le harcèlement sexuel et moral ont été présentées en matinée RH.

[Une boîte à outils est mise à disposition des personnels sur l'intranet](#) afin de contribuer à la mise en place d'un environnement de travail et d'apprentissage serein et inclusif.

**Des référents nationaux** en charge de l'égalité femmes-hommes, du handicap, discrimination, et racisme ont été nommés. [Les lettres de mission sont à disposition sur l'intranet.](#)

En 2024, **des référents VSSHD auprès des F4SCT** ont été nommés. [La décision de nomination est à disposition sur l'intranet.](#)

#### 3.2 Travail mené avec les étudiants et les alumni

L'école accompagne les étudiant.es dans les initiatives et événements qu'ils organisent.

Des référents bien-être et VSSHD sont nommés dans chaque association et sur tous les sites. Des actions de prévention sont réalisées en amont et lors du déroulé de tous les événements organisés par les associations étudiantes (voir annexe 3).

Des réunions régulières ont été organisées avec la SOCE afin que l'ensemble de la communauté Arts et Métiers soit sensibilisée sur ces sujets. Une affiche de sensibilisation a ainsi été réalisée en concertation avec la SOCE lors des événements rassemblant des étudiants et des anciens élèves (voir annexe 3).

### **4. Axe 4 : S'engager**

*Objectif : Parce que l'on connaît la nécessité de respecter un seuil minimal de représentation des femmes pour prévenir les attitudes sexistes dans des secteurs non traditionnellement féminins, l'école est engagée depuis plusieurs années dans la promotion des sciences et des technologies auprès des jeunes femmes.*

#### 4.1 Engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes

Le premier **plan d'action pluriannuel portant sur l'égalité professionnelle femmes-hommes** de l'école a été approuvé par le Conseil d'Administration le 6 mai 2021 et le 30 juin 2022. Un bilan a été effectué et un plan d'action mis à jour a été approuvé en Conseil d'administration du 26 juin 2025.

Une page internet dédiée a été créée sur le site de l'école : [Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes | Arts et métiers](#). Y est également publié l'index de l'égalité professionnelle. Arts et Métiers, a obtenu une note de 76,5/100 pour l'année 2023.

**L'école est partenaire de l'association Elles Bougent** depuis 2018 et organise de manière régulière sur ses différents sites des actions afin de sensibiliser les femmes aux études et aux parcours professionnels dans l'ingénierie.

Quelques exemples d'actions menées en faveur de l'intégration des jeunes femmes dans l'école et la promotion des parcours féminins :

- **Le 21 septembre 2023, [la conférence de rentrée DD&RS a mis en lumière le parcours de 3 femmes entrepreneures](#)**. Les échanges ont permis d'aborder la question du genre dans la démarche entrepreneuriale : Est-ce qu'être une femme change la démarche entrepreneuriale ? Et plus largement, quelle place pour les femmes, pour la diversité dans la création d'entreprise ?
- En 2024, **l'école a nommé quatre femmes à des postes clés de direction**. Marie Brandewiner, Directrice de l'Innovation, et 3 directrices de sites : Catherine Davy (Campus de Lille), Amandine Duffoux (Campus d'Angers et Institut de Laval) et Tatiana Reyes (Institut de Chambéry).
- **[En avril 2024, près de 1 000 culottes périodiques ont été distribuées aux étudiantes](#)** dans tous les campus. Cette opération, financée par la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC) vise à lutter contre la précarité menstruelle et promouvoir un produit réutilisable. Cette initiative a également permis un échange de bonnes pratiques entre les campus, comme la mise en place de boîtes à dons de protections hygiéniques. Ces initiatives contribuent à lever le tabou des règles et à un meilleur accueil des étudiantes dans l'établissement.
- **[Le 5 février 2025, le campus de Lille a organisé l'événement « Femmes dans l'industrie »](#)**, en partenariat avec l'association Femmes Ingénieures.
- **L'Equity Week 2025**, organisé entre le 3 et le 8 mars 2025 par l'association [Elles Bougent](#) s'est déroulé dans les campus de Metz, Châlons et Lille à travers une activité ludique et enrichissante : le Maillon Fort. [Equity Week 2025 : s'engager pour l'égalité professionnelle | Arts et métiers](#)
- En avril 2025, une journée organisée avec [Elles bougent](#) pour l'orientation des jeunes filles a été organisée au lycée Lamartine de Mâcon. Cet événement, qui a pour objectif **[de promouvoir l'ingénierie et les métiers techniques auprès des jeunes filles](#)**, a réuni 6 professionnelles et 5 étudiantes pour échanger avec 100 lycéennes sur les carrières scientifiques et technologiques.
- **L'exposition photographique « Technologie Nom féminin », réalisé en 2018, est toujours diffusée sur l'ensemble du territoire**. Elle a récemment été exposée :
  - A Paris, sur [les grilles du Parc de Choisy du 6 mars au 6 avril 2023](#)
  - A Paris, à [la Cité internationale universitaire en février 2024](#) .
  - A Macon, au [Centre hospitalier du 14 mai au 14 juillet 2025](#)

Le campus Arts et Métiers d'Angers a accueilli **[la 10e journée nationale des missions égalité-diversité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)**, le **mercredi 18 juin 2025**. Cette 10e édition a porté sur la thématique suivante : *Politiques d'égalité, de lutte contre les VSS et les discriminations au sein des établissements de l'ESR : quels enjeux d'articulation et de déclinaison territoriale ?*  
[L'école a pu ainsi présenter l'ensemble des actions mises en œuvre.](#)

## 4.2 Signature de chartes



L'école est signataire de plusieurs chartes, dont la Charte de la Diversité et la Charte Egalité Femmes-Hommes de la Conférence des Grandes Ecoles.



Depuis 2018, l'école signe aux côtés de l'Union des élèves la **charte CpasOption**. Cette démarche vise à accompagner les établissements dans la mise en œuvre d'actions concrètes de préventions contre les conduites addictives, les comportements à risques et les Harcèlements et Violences Sexistes et sexuelles. [Pour la première fois en 2025](#), l'UNAAM a également signé cette charte.



L'école a rejoint l'initiative [Stop au sexisme #StOpE](#) en janvier 2022, initiative ayant pour objectif de lutter contre le sexisme dit ordinaire au travail. Elle participe depuis régulièrement aux groupes de travail et aux échanges.



L'école est adhérente de la Conférence permanente des chargées de mission Egalité diversité (CPED) depuis 2025.

L'école prévoit de signer la charte de l'Engagement LGBT+ de l'enseignement supérieur en 2025-2026.

### **Moyens financiers et humains**

En 2023-2024, l'école a consacré un budget de 85 130 euros pour financer les actions nationales de prévention et d'accompagnement aux VSSHD. En 2024-2025, le budget était de 112 000 euros.

De 2021 à 2024, le pilotage et le suivi du plan d'action était coordonné par la directrice de cabinet, avec le soutien des référent.es en campus. Depuis février 2025, l'école finance, via les recettes du mécénat versées au FDIF, un ETP à temps plein en charge de porter ces sujets, rattaché au cabinet. Les référents en campus restent les relais essentiels à la réalisation de nos engagements sur l'ensemble de nos sites.



**ANNEXES**

# Annexe 1

## Campagnes de communication

### Campagne de communication 2021-2023

**Arts Sciences et Métiers et Métiers**

**CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES**

**DES DISPOSITIFS EXISTENT**  
Tous ensemble contre les Violences Sexistes et Sexuelles

### Campagne de communication interne

### Campagne de communication 2023-2024

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Égalité  
Territoires  
Régions

**Sans Oui, c'est interdit**

Le consentement est indispensable avant toute relation sexuelle. Il ne se présume pas. Demandez le consentement à vos partenaires.

L'agression sexuelle se définit comme tout contact sexuel forcé et est punissable de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 223-27 du Code pénal).

En partenariat avec **SEXES & SEXUALITÉ / CONSENTEMENT**

### Campagne du MESR sur le consentement

## Campagne de communication depuis septembre 2024

Mise à jour de la campagne interne, qui prend en compte la question du harcèlement.

		<b>TOUS MOBILISÉS CONTRE LES DISCRIMINATIONS.</b>	
<b>ÉGALITÉ DIVERSITÉ INCLUSION TOLÉRANCE</b>	<i>Ensemble luttons contre tous les types de discriminations</i>	<b>RESPECT CONSENTEMENT RESPONSABILITÉ</b>	<i>Ensemble luttons contre les violences sexistes et sexuelles</i>
		<b>RESPECT CONSENTEMENT RESPONSABILITÉ</b>	<i>Ensemble luttons contre les violences sexistes et sexuelles</i>
<b>RESPECT CONSENTEMENT RESPONSABILITÉ</b>	<i>Ensemble luttons contre les violences sexistes et sexuelles</i>	<b>RUMEUR IN JURE MOQUERIE MANIPULATION</b>	<i>Ensemble luttons contre le harcèlement moral</i>
		<b>APPRENANT·E·S</b>	<b>PERSONNELS</b>
Dispositif d'Ecoute Veille et Accompagnement (EVA) Tél. 06 73 77 62 97	Cellule d'écoute et de soutien psychologique Tél. 06 95 40 88 40	<b>CONTACTS ET SIGNALEMENT</b>	Flashez ce QR Code 

## Annexe 2

### Détail des actions de sensibilisation CPED et Act Théâtre

---

#### 1. Année universitaire 2021-2022

La CPED – VSS Formation a animé des amphithéâtres de prévention auprès de l'ensemble des premières années nos 8 campus et aux étudiant.es toutes formations confondues pour le campus de Paris.

Mme Catherine Le Magueresse, juriste et docteure en droit, est intervenue selon le calendrier ci-dessous. 800 étudiants de première année ont pu être sensibilisés.

CAMPUS	DATE INTERVENTION
Aix en Provence	14/04/22
Angers	01/12/21
Bordeaux Talence	21/10/21
Châlons en Champagne	10/05/22
Cluny	10/01/22
Lille	23/05/22
Metz	09/05/2022
Paris	04/04/22

#### 2. Année universitaire 2022-2023

- Intervention de la CPED - Mme Catherine Le Magueresse :

La CPED a animé des amphithéâtres de prévention auprès de l'ensemble des premières années de nos 8 campus et aux étudiant.es toutes formations confondues pour le campus de Paris.

Mme Le Magueresse est intervenue selon le calendrier ci-dessous. 800 étudiants ont pu être sensibilisés.

CAMPUS	DATE INTERVENTION
Aix en Provence	27/10/22
Angers	23/09/22
Bordeaux Talence	01/12/2022
Châlons en Champagne	27/09/22
Cluny	20/10/22
Lille	05/09/22
Metz	09/09/22
Paris	21/09/22

- **Intervention d'Act Théâtre**

Pour la première fois, les interventions de la CPED ont été complétées par l'intervention d'une pièce de théâtre sur le harcèlement. Cette pièce présentée aux premières années PGE par la compagnie Act'Théâtre a tournée sur 7 de nos sites selon le calendrier ci-dessous.

CAMPUS	DATE REPRESENTATION
Aix en Provence	24 novembre 2022 de 14h à 16h
Angers	19 octobre 2022 de 19h à 21h
Bordeaux Talence	26 octobre 2022
Châlons en Champagne	14 octobre 2022 de 10h à 12h
Cluny	9 février 2023
Lille	5 octobre 2022 de 19h à 21h
Metz	17 novembre 2022 de 14h à 16h
Paris	N/A

### 3. Année universitaire 2023-2024

La CPED a animé des amphithéâtres de prévention auprès de l'ensemble des premières années sur 7 de nos campus et aux étudiant.es toutes formations confondues pour le campus de Paris et l'institut de Chambéry. Des ateliers auprès de nos personnels ont également eu lieu pour la première fois sur 9 sites, selon le calendrier ci-dessous.

- **Intervention de Mme Catherine Le Magueresse –Etudiants et personnels**

- 30 août – Lille
- 31 août – Metz
- 20 septembre –Aix en Provence

- 10 octobre –Paris
- 7 novembre –Cluny
- 10 novembre –Angers
- 28 novembre –Châlons en Champagne
- 5 décembre – Institut de Chambéry
- 14 décembre –Bordeaux

Ces interventions ont permis de sensibiliser 1000 étudiant.es et 60 personnels avec un taux de satisfaction de 85% pour les étudiants et 100% pour les personnels.



#### - **Intervention d'Act Théâtre**

Cette intervention était couplée à l'intervention d'ActThéâtre, qui a présenté aux étudiants en première année du cycle ingénieur une pièce de théâtre sur le thème du harcèlement, permettant ensuite un échange avec les participants.

- 20 SEPTEMBRE - ANGERS
- 28 SEPTEMBRE - LILLE
- 2 OTOBRE - PARIS

- 4 OCTOBRE - CHALONS
- 11 OCTOBRE - BORDEAUX
- 16 NOVEMBRE - METZ
- 16 NOVEMBRE - AIX EN PROVENCE
- 6 DÉCEMBRE - CLUNY

L'ensemble de ces actions ont permis de sensibiliser 800 étudiant.es

**Les actions de prévention et accompagnement psychologique :**

Le dispositif « EVA » (Ecoute-Veille-Accompagnement) ainsi que le dispositif de prévention des addictions PEER CARE, tous deux opérés en partenariat avec la Fondation santé des étudiants de France sont actuellement déployés sur l'ensemble de nos campus.

**4. Année universitaire 2024-2025**

Comme en septembre 2023, la CPED -VSS Formation animé un amphithéâtre de sensibilisation proposés aux 1A et primo-arrivants sur 9 sites et des ateliers de sensibilisation proposés aux personnels. M. Philippe LIOTARD, sociologue, a pris la suite de Mme Le Magueresse dans l'animation de ces actions.

**Intervention de Philippe LIOTARD – Etudiants et personnels**

- Aix-en-Provence 12 septembre 2024
- Angers 10 octobre 2024
- Bordeaux-Talence 21 novembre 2024
- Chalons 4 octobre
- Chambéry 23 septembre
- Cluny 7 novembre
- Lille 4 septembre
- Metz 9 décembre
- Paris 3 octobre

**Pièce de théâtre sur le harcèlement, proposée aux 1A - Intervention de Act'Théâtre**

- Aix-en-Provence 21 novembre
- Angers 19 septembre
- Bordeaux-Talence 26 septembre
- Chalons 26 novembre
- Chambéry 13 novembre
- Cluny 1er octobre
- Lille 20 septembre
- Metz 21 novembre
- Paris 7 octobre

## Annexe 3

### Exemples d'actions mises en place par les étudiant.es

#### Exemple de mesures prises en matière de lutte contre les VSSHD pour un événement étudiant (WENSAM des apprentis)

Dispositif de sécurité routière?  Oui  Non

Si oui, lequel? .....

Des hélylotests seront distribués à tous les conducteurs le dimanche avant leur départ.

Moyens de sensibilisation aux risques liés à l'alcool et aux substances psychoactives?  Oui  Non

Si oui, lesquels? Des messages de prévention seront envoyé avant le week-end, sur les risques liés à ..... l'alcool, la route, les VSS et aux drogues.....

Autres dispositifs de prévention mis en place cycle de formations liées à la réduction des risques, secourisme, formation barman ; stand d'information sur les conduites à risques, distribution de préservatifs et de bouchons auditifs...): Stand sur l'alimentation, le sport... Distribution préservatifs, protection de verres, bouchons d'oreilles.....

Il y a également un dispositif VSS de mise en place, une chambre où les personnes peuvent se réfugier en cas de problème, des personnes référentes identifiables ainsi que des affiches avec les numéros importants/utile pour le week-end. Le nom d'un cocktail qui pourra être dit en cas de problème au bar ou organisateur.

#### Exemple de dispositif mis en place pour l'événement SKZ 2023 et bilan

## Dispositif SKZ

**En amont**

- Formation de la Team par l'association Consents
- Amphis de sensibilisation dans les campus et chez les alternant-es
- Clause VSS dans la charte de bonne conduite

**Pendant l'événement**

- Stands de prévention sur place
- Strass VSS constituée de 14 PGs de tous campus formées PSSM et/ou Peercare

**Bilan**

- Retours très positifs des élèves
- Retour positif dans la presse

LA PLAGNE-TARENTEISE  
Un dispositif pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Une **violence sexiste et sexuelle (VSS)**, c'est lorsqu'une personne **impose** à autrui un **propos** (oral ou écrit), un **comportement** ou un **contact à caractère sexiste ou sexuel**.

Le **consentement** est **requis pour toute activité** : contacts physiques, activité sexuelle mais également consommation d'alcool ou activité traditionnelle.

En cas de doute sur le consentement d'autrui, on part du principe que c'est non.

**Ces comportements ne reflètent pas les valeurs des Gadz'Arts et ne sont pas acceptables au sein de notre communauté.**

**La lutte contre les VSS est l'affaire de tous et toutes.**

**Ne pas agir c'est cautionner.**

**Veillez sur vos coprom's et conscrits et intervenez lorsque nécessaire.**

## DES POINTS À RETENIR

### Je mets la victime en sécurité

Je l'éloigne de l'agresseur, ne la laisse pas seule, l'emmène au calme et m'assure qu'elle soit entourée lorsque je la quitte. J'isole l'agresseur avec l'aide des personnes en charge.

### J'emploie le bon vocabulaire

"Ce n'est pas ta faute" "Tu as eu raison de m'en parler" "c'était déplacé" "c'est normal de réagir comme tu le fais" "il/ elle n'avait pas le droit".

### J'écoute la victime sans jugement

Je respecte la confidentialité de la victime. J'ai conscience que la première confiance est la plus importante, et que si la victime se sent jugée, elle peut ne plus oser parler.

### Je redirige et j'informe la victime des ressources à sa disposition

Vers les référents bien-être des campus ou de l'UE

Vers les adresses d'écoute interne à la communauté :

vss@gadz.org – UE

vss@soce.fr – SOCE

Vers le dispositif de signalement de l'ENSAM :



Vers des associations et ressources compétentes :

**3919, En Avant Toutes, ...**

**Extraits d'un dépliant mis à disposition des étudiant.es lors d'une soirée organisée avec des anciens étudiants.**



**SUIVI DES INDICATEURS**

**Plan d'action VSSHD 2021-2025**  
Indicateurs de suivi

**Axe 1 : In Former**

**Indicateurs**

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Campagne d'affichage (Interne, MESR)	oui	oui	oui	oui
Nombre d'apprenants 1A qui ont participé à des actions de prévention (amphithéâtre CPED)	800	800	1000	1000
Nombre d'apprenants 1A qui ont participé à des actions de prévention (pièces de théâtre - Act Théâtre)		800	800	1000
Nombre de personnels qui ont participé à des actions de sensibilisation et formation		50	80	90
Formation des membres des associations étudiantes (UE, Unam, ADDAM)			20	15

**Axe 2: Protéger**

**Indicateurs**

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Mise en place d'une procédure de signalement		oui	oui	oui
Enquête sur les questions de discrimination, harcèlement et de VSS auprès des apprenants		oui	oui	
Enquête sur les questions de discrimination, harcèlement et de VSS auprès des personnels				oui

**Axe 3 : Responsabiliser**

**Indicateurs**

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Intégration des VSS et des procédures existantes dans les annexes du RI vie étudiante	Atteint			
Rédaction et mise à disposition des agents via les annexes du RI de fiches pédagogiques portant sur les différents types de harcèlement et les procédures existantes afin de les prévenir	Atteint			
Intégration des VSSHD dans les plans de prévention des événements étudiants		oui	oui	oui

**Axe 4 : S'engager**

**Indicateurs**

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Développement de nouveaux partenariats : signature de la charte Stop au sexisme #STOpE, Cpas1Option, projet de signature Charte d'Engagement LGBT+ de l'enseignement supérieur	oui	oui	oui	oui
Plan d'action égalité professionnelle femmes-hommes	oui			oui